*LETTRES de MM. les Commiſſaires de la Nobleſſe de Béarn, au Roi; à Monſieur, frere du Roi; à Monſeigr Comte d'Artois.*

Case FRC 4998

# AU ROI.

SIRE,

LA Nobleſſe de Béarn, toujours guidée par cet amour, ce zele, & cette fidélité dont elle donna des marques ſi éclatantes au bon Roi, que VOTRE MAJESTÉ a pris pour ſon modele, n'a pu voir avec indifférence, les maux de ſa Patrie.

Les cris de la déſolation & de la miſere, ne parvenoient pas juſqu'au Trône, mais ils venoient déchirer nos cœurs, & ſembloient nous accuſer d'inſenſibilité. Tant qu'il nous a été poſſible de réſiſter aux inſtances de nos Cenſitaires, que les Loix nous ordonnoient de protéger, & au ſpectacle de la douleur qui regnoit dans la capitale du Pays, nous avons attendu dans un reſpectueux ſilence, les effets de votre Juſtice & de votre bonté.

Si nous osons rappeller aujourd'hui, à VOTRE MAJESTÉ, le serment réciproque qui lie les Sujets du Béarn à leur Souverain, c'est que de trop grands malheurs nous en ont fait appercevoir de plus grands encore. L'objet de notre Assemblée a été d'unir nos vœux & nos réclamations pour la cause publique, de faire parvenir à Votre Majesté la vérité qu'elle aime, de consoler ses Sujets au désespoir ; & de donner ainsi à Votre Majesté, de toutes les marques de notre amour, celle qui lui est la plus précieuse.

Nous sommes avec le plus profond respect,

DE VOTRE MAJESTÉ:

SIRE,

Les très-humbles, très-obéissans, très-fideles Sujets. *Signés*, pour la Noblesse,

DE LATAULADE, Baron de Làas,
Le Vicomte DE NAVAILLES, Baron de Mirepeix,
Le Vicompte DE CHARRITE,
D'ARBOUCAVE,
Le Baron DE TARRIDE,
Le Baron DE BLAIR,
Le Chevalier DE FLORANCE,
BELSUNCE,
DE PEYRÉ DE MAZERES.

A Pau le 29 Juin 1788.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

## *A MONSEIGNEUR;*

*Et à Monſeigneur* COMTE *d'*ARTOIS.

MONSEIGNEUR,

LA Nobleſſe de Béarn a vu la déſolation dans la Province, & la miſere dans la capitale du Pays. Ce ſpectacle, déchirant, l'a miſe dans la néceſſité de s'aſſembler pour préſenter au Roi les Supplications les plus juſtes & les plus reſpectueuſes.

Nous demandons à SA MAJESTÉ, la conſervation de nos priviléges & le rétabliſſement de nos Cours de Juſtice. Daignez, MONSEIGNEUR, protéger une démarche dans laquelle nous n'avons pas moins ſuivi les mouvemens d'un pur zele pour le ſervice du Souverain que les devoirs de patriotiſme. Le nom de notre bon Henri eſt le titre ſacré de notre confiance,

lorſque nous implorons les bontés de ſes Auguſtes Deſcendans.

Nous ſommes avec le plus profond reſpect,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

MONSEIGNEUR,

Les très-humbles & très-obéiſſans Serviteurs. *Signés* pour la Nobleſſe,

DE LATAULADE, Baron de Làas,
Le Vicomte DE NAVAILLES, Baron de Mirepeix,
Le Vicomte DE CHARRITTE,
D'ARBOUCAVE,
Le Baron DE TARRIDE,
Le Baron DE BLAIR,
Le Chevalier DE FLORANCE,
BELSUNCE,
DE PEYRÉ DE MAZERES,

Pau, ce 20 Juin 1788.